



## Séance du Conseil Municipal du Mardi 1<sup>er</sup> juin 2021

Ouverture de la séance à 20 heures.  
Monsieur le Maire procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Nombre de membres en exercice : 15  
Date de convocation : le 27 mai 2021.

### PRÉSENT(E)S :

M. SONGEON Christophe, Mme VULLIEZ Madeleine,  
M. COCHARD Fabien, M. TRAIN Raymond,  
M. THEVENOT Gérald, M. CARTILLIER Antoine,  
Mme BERTHOLON Stéphanie, Mme ROSSET Sandra,  
M. UGO Alexandre, Mme GREGOIRE Corinne  
et M. LAGALISSE Clément.

### EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme NEYROUD Michèle a donné pouvoir à M. SONGEON Christophe.  
M. MEYNET Jacques a donné pouvoir à M. LAGALISSE Clément.  
Mme RAPIN Christiane a donné pouvoir à Mme ROSSET Sandra.  
Mme LOUBET Chantal a donné pouvoir à M. SONGEON Christophe.

A été élu(e) secrétaire : M. COCHARD Fabien.

### Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 4 mai 2021 adopté à l'unanimité.

## FINANCES

### Information : Situation budgétaire et financière de la commune au 1<sup>er</sup> juin 2021.

### Délibération 1-01/06/2021 : FINANCES Budget Cimetière – Décision modificative N°1-2021.

A la demande du Trésor Public, il convient de procéder à une décision modificative sur le budget cimetière dont le détail est exposé ci-après :

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT </b>				
D-7125 : Variation des stocks de produits	0.00 €	19 574.35 €	0.00 €	0.00 €
R-7125 : Variation des stocks de produits	0.00 €	0.00 €	0.00 €	19 574.35 €
TOTAL 942 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	19 574.35 €	0.00 €	19 574.35 €
<b> Total FONCTIONNEMENT </b>	<b> 0.00 € </b>	<b> 19 574.35 € </b>	<b> 0.00 € </b>	<b> 19 574.35 € </b>
<b> INVESTISSEMENT </b>				
D-355 : Produits finis	0.00 €	19 574.35 €	0.00 €	0.00 €
R-355 : Produits finis	0.00 €	0.00 €	0.00 €	19 574.35 €
TOTAL 949 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	19 574.35 €	0.00 €	19 574.35 €
<b> Total INVESTISSEMENT </b>	<b> 0.00 € </b>	<b> 19 574.35 € </b>	<b> 0.00 € </b>	<b> 19 574.35 € </b>
<b> Total Général </b>		<b> 39 148.70 € </b>		<b> 39 148.70 € </b>

Il est précisé que cette modification n'a pas d'impact sur l'équilibre budgétaire du budget cimetière.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**  
- **APPROUVE** la proposition du Maire,  
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents liés à la présente délibération,  
- **DIT** que les crédits sont et seront inscrits au budget.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### Information : Modalités d'organisation des élections régionales et départementales les 20 et 27 juin 2021.

Les élections départementales et régionales et les élections initialement prévues en mars sont reportées aux 20 et 27 juin 2021 en raison de la crise sanitaire. Il convient d'organiser les bureaux de vote pour chaque élection à la Salle des Fêtes. Les tableaux des permanences sont complétés afin d'assurer la tenue des bureaux de vote.

## RESSOURCES HUMAINES

### Délibération 2-01/06/2021 : RESSOURCES HUMAINES Actualisation du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juin 2021.

Considérant que, pour permettre la continuité des services municipaux, il convient d'anticiper l'absence de deux agents placés en disponibilité à compter du 01/08/2021 et du 01/09/2021,

Considérant que, pour pallier à l'absence des deux agents placés en disponibilité, il faut donc recruter un agent aux services techniques et un agent au service scolaire,

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de la création d'un poste d'adjoint technique à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021,
- DÉCIDE de la création d'un poste Agent spécialisé principal de 2<sup>e</sup> classe des écoles maternelles à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021,
- VALIDE le tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 comme suit :

**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET**

Emplois	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Cadre d'emplois autorisés par l'organe délibérant
<b>Service Administratif</b>			
Secrétaire de mairie	1	1	Attaché territorial
Comptabilité	1	1	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe
Etat civil / Elections	1	-	Rédacteur
<b>Service Technique</b>			
Responsable des Services Techniques	1	1	Agent de Maîtrise Principal
Ouvrier polyvalent	2	2	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe
Ouvrier polyvalent	3	3	Adjoint technique
Agent d'entretien des bâtiments	1	1	Adjoint technique principal de 2 <sup>e</sup> classe
<b>Service Animation</b>			
Responsable de la Périss'cool	1	1	Animateur Territorial Principal de 2 <sup>e</sup> classe
Adjoint d'animation	2	2	Adjoint d'animation
<b>Service Scolaire</b>			
ATSEM	1	0	Agent spécialisé principal de 2 <sup>e</sup> classe des écoles maternelles

**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS PARTIEL**

Emplois	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Cadre d'emplois autorisés par l'organe délibérant
<b>Service Administratif</b> Responsable du service urbanisme	1	1	Rédacteur Principal de 1 <sup>ère</sup> classe 70 %

**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET**

<b>Service Administratif</b> Assistant(e) des services à la population	1	1	Adjoint administratif principal de 2 <sup>e</sup> classe - 32/35 <sup>e</sup>
<b>Service Animation</b> Adjoint d'animation	1	1	Adjoint d'animation - 29,5/35 <sup>e</sup>
Adjoint d'animation	1	1	Adjoint d'animation - 31,5/35 <sup>e</sup>
<b>Service Scolaire</b> ATSEM	2	2	Agent spécialisé principal de 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles 30/35 <sup>e</sup>

## URBANISME ET CADRE DE VIE

### 1 - NOUVELLES DEMANDES D'URBANISME DÉPOSÉES DEPUIS LA DERNIÈRE REUNION

#### Déclarations préalables :

- Dépôt le 23/04/2021 : DP 074 025 21 B0025 : M. LAGALISSE Clément, zone Ud. Agrandissement d'une terrasse, création d'un mur de soutènement, modification du garde-corps du balcon, réalisation d'un escalier extérieur. Demande de pièces complémentaires émise le 10/05/2021. En attente de réponse du pétitionnaire.
- Dépôt le 03/05/2021 : DP 074 025 21 B0026 : M. NAVEAU Denis, zone Ud. Réalisation d'une rampe d'accès et aménagement de la cour. Pose d'une clôture et d'un portail. Demande de pièces complémentaires émise le 17/04/2021. Pièces complémentaires réceptionnées le 18/05/2021. Arrêté sans opposition émis le 25/05/2021.
- Dépôt le 04/05/2021 : DP 074 025 21 B0027 : Mme DETURCHE Aline, zone Uc. Modification d'une véranda existante pour isolation et création d'une terrasse en bois. Demande de pièces complémentaires émise le 18/05/2021. Pièces complémentaires réceptionnées le 27/05/2021. Arrêté sans opposition à émettre.
- Dépôt le 30/04/2021 : DP 074 025 21 B0028 : Mme NÉPLAZ Florence, zone Uc. Création d'une ouverture en façade pour baie vitrée, réalisation d'une clôture et d'un portail, réalisation de 2 places de stationnement par décaissement de terrain. Demande de pièces complémentaires émise le 17/05/2021. Pièces complémentaires réceptionnées le 18/05/2021. Arrêté sans opposition émis le 25/05/2021.
- Dépôt le 06/05/2021 : DP 074 025 21 B0029 : Mme GUENNARD Joëlle, zone Ud. Réalisation d'une clôture et d'un portillon. Dossier en cours d'instruction. Arrêté à émettre avant le 06/06/2021.
- Dépôt le 11/05/2021 : DP 074 025 21 B0030 : M. DESARNAULDS Gustave, zone Ud. Pose d'un velux. Dossier en cours d'instruction. Arrêté à émettre avant le 11/06/2021.
- Dépôt le 11/05/2021 : DP 074 025 21 B0031 : M. LE MOËL Michel, zone Ud. Réalisation d'un portail, pose d'un grillage et de panneaux semi-persiennes faisant office de mur anti-bruit (présence d'une pompe à chaleur). Dossier en cours d'instruction. Arrêté à émettre avant le 11/06/2021.
- Dépôt le 11/05/2021 : DP 074 025 21 B0032 : M. CARTILLIER Antoine, zone Ud. Aménagement d'un ancien lieu de dépôt Ordures Ménagères : fermeture d'une surface de 4 m<sup>2</sup> côté route pour accès depuis la propriété. Pose d'un toit. Dossier en cours d'instruction. Arrêté à émettre avant le 11/06/2021.
- Dépôt le 11/05/2021 : DP 074 025 21 B0033 : M. MERMAZ Gilles, zone Ud. Pose de volets roulants solaires. Dossier en

cours d'instruction. Arrêté à émettre avant le 11/06/2021.

- Dépôt le 21/05/2021 : DP 074025 21 B0034 : M. DEGUERGUE Philippe, zone Ud. Création d'un escalier extérieur. Dossier en cours d'instruction. Arrêté à émettre avant le 21/06/2021.
- Dépôt le 31/05/2021 : DP 074025 21 B0035 : M. MARGER Fabrice, zone Ud. Réalisation d'une piscine hors sol en bois sur dalle béton. Dossier en cours d'instruction. Arrêté à émettre avant le 30/06/2021.
- Dépôt le 28/05/2021 : DP 074 025 21 B0036 : M. DEPLANTE Fabrice, zone Ud. Réalisation d'un garage pour 2 voitures et d'un abri de jardin en bois. Dossier en cours d'instruction. Arrêté à émettre avant le 28/06/2021.

### 2 - SUIVI DES DOSSIERS D'URBANISME COMMISSIONS PRÉCÉDENTES :

#### Certificats d'urbanisme opérationnels :

- Dépôt le 29/03/2021 : CUB 074 025 21 B0020 : M. BOULENS Bertrand, lieu-dit : « Ballaison », zone A : agricole dédiée aux activités agricoles, Pas d'aléa naturel. Le bâtiment a fait l'objet d'un fléchage sur le plan de zonage du PLUi (losange) indiquant la possibilité de changer sa destination (d'agricole à habitation). Le projet est de réhabiliter ce hangar agricole pour en faire une maison d'habitation. Arrêté de refus émis le 11/05/2021 suite à avis défavorable de la Chambre d'Agriculture et pour raison d'accès insuffisant.

#### Déclarations préalables :

- Dépôt le 04/03/2021 : DP 074 025 21 B0010 : M. LÉONARDUZZI Romain, zone Ud du PLUi. Modification de la couleur des ferronneries (blanc), pose de volets roulants, modification de l'aspect des murs adjacents au portail existant. Pièces complémentaires réceptionnées le 20/04/2021. Arrêté sans opposition à émettre avant le 20/06/2021.
- Dépôt le 25/03/2021 : DP 074 025 21 B0015 : Mme ROSSE Nathalie, zone Ud. Création d'une fenêtre. Pièces complémentaires réceptionnées le 17/05/2021. Arrêté sans opposition émis le 25/05/2021.
- Dépôt le 15/04/2021 : DP 074 025 21 B0020 : Mme CHAVANNE Sandrine, zone Ap. Réalisation d'une clôture. Dossier en cours d'instruction. Demande de pièces complémentaires émise le 4/05/2021. Demande d'alignement à compléter : demande de devis au cabinet BARNOUD TROMBERT, géomètres experts, pour bornage de la propriété par rapport à la voie communale du Veigeret (VC N°3).
- Dépôt le 20/04/2021 : DP 074 025 21 B0021 : Mme FROSSARD Simone, zone Uh. Rénovation des 4 façades de l'habitation (RAL 9001) et des 3 balcons (RAL 1034). Arrêté sans opposition émis le 17/05/2021.
- Dépôt le 22/04/2021 : DP 074 025 21 B0022 : M. AUDIFAX Patrick, zone Ud. Pose d'une piscine hors sol en acier. Pièces complémentaires réceptionnées le 17/05/2021. Arrêté sans opposition émis.
- Dépôt le 22/04/2021 : DP 074025 21 B0023 : M. SOUDAN-COEN Michel, zone Uh. Ravalement de façades et modification d'ouvertures. Pièces complémentaires réceptionnées le 10/05/2021. Arrêté sans opposition émis le 25/05/2021.
- Dépôt le 22/04/2021 : DP 074 025 21 B0024 : Mme WEBER Irène, zone Ud. Pose d'une pompe à chaleur (régularisation). Arrêté sans opposition émis le 17/05/2021.

#### Permis de construire :

- Dépôt le 16/02/2021 : PC 074 025 21 B0001 : M. ROTTHIER Stéphane, lieu-dit : « Decourt », zone N : zone naturelle et forestière à protéger, les parcelles section C, n°1005 et 942 sont situées en une zone de coupure verte et en secteur de corridor écologique au titre de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme. Le projet de reconstruction d'un chalet à l'identique, après

sinistre (incendie) n'est pas situé sur ces parcelles. Dossier en cours d'instruction par Thonon Agglomération. Demande de pièces complémentaires émise le 5/03/2021. En attente de la réponse du pétitionnaire.

- Dépôt le 19/02/2021 : PC 074 025 21 B0002 : SAS IMMOTECH, lieu-dit : « Gevret-Nord », zone Ud. Projet de construction de 2 maisons jumelées sur le lot A, de 745 m<sup>2</sup>, surface de plancher : 207 m<sup>2</sup>. Dossier en cours d'instruction par Thonon Agglomération. Pièce complémentaire réceptionnée le 21/05/2021. Arrêté à émettre avant le 21/07/2021.

- Dépôt le 19/02/2021 : PC 074 025 21 B0003 : SAS IMMOTECH, lieu-dit : « Gevret-Nord », zone Ud. Projet de construction de 2 maisons jumelées sur le lot B, de 744 m<sup>2</sup>, surface de plancher : 207 m<sup>2</sup>. Dossier en cours d'instruction par Thonon Agglomération. Pièce complémentaire réceptionnée le 21/05/2021. Arrêté à émettre avant le 21/07/2021.

## FÊTES ET CÉRÉMONIES

### Information : Festivités du 14 juillet 2021.

Information sur le déroulement des festivités qui se tiendra le mardi 13 juillet au soir selon l'organisation traditionnelle.

## RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES

### Commission SCOLAIRE.

- Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 par la municipalité.
- Remise des diplômes « Permis piéton ».

### Commission ENVIRONNEMENT.

- Sentiers communaux : planification des aménagements à effectuer sur les deux chemins prévus à l'ouverture des randonneurs.

- Jardins partagés : communication en cours de réalisation pour information à la population.
- Les animations prévues pour « La Nuit est Belle » le 21 mai ont été annulées en raison des conditions sanitaires. Extinction de l'éclairage public uniquement.

### Commission ANIMATION ET CULTURE.

- Cinéma Plein Air le vendredi 3 juillet devant le château de Thénières. Accès libre.
- Présentation du Ski Summer Festival 2021 dont la finale se tiendra le dimanche 10 octobre à Ballaison.

## INTERCOMMUNALITÉ

### Délibération 3-01/06/2021 : INTERCOMMUNALITÉ Thonon-Agglomération - Projet de Pacte de Gouvernance.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DONNE un avis favorable au projet de Charte de Gouvernance de Thonon Agglomération,
- AUTORISE M. le Maire à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents de nature à exécuter la présente délibération.

### Thonon-Agglomération - Désignation de référents : transition écologique, agriculture et alimentation durable, espaces naturels et forestiers.

Date de la prochaine réunion du Conseil municipal  
le 8 juin 2021.

Clôture de la séance à 22 h 30.

*Le secrétaire de séance*  
M. COCHARD Fabien

*Le Maire*  
Christophe SONGEON

## Séance du Conseil Municipal du mardi 8 juin 2021

Ouverture de la séance à 20 heures.

Monsieur le Maire procède à l'appel des membres du conseil municipal.

*Nombre de membres en exercice : 15*

*Date de convocation : le 3 juin 2021.*

### PRÉSENT(E)S :

*M. SONGEON Christophe, Mme NEYROUD Michèle,  
Mme VULLIEZ Madeleine, M. COCHARD Fabien,  
M. TRAIN Raymond, M. THEVENOT Gérard,  
M. CARTILLIER Antoine, Mme BERTHOLON Stéphanie,  
Mme ROSSET Sandra, Mme LOUBET Chantal,  
Mme GREGOIRE Corinne et M. LAGALISSE Clément.*

### EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

- M. MEYNET Jacques a donné pouvoir à M. LAGALISSE Clément.
- Mme RAPIN Christiane a donné pouvoir à Mme ROSSET Sandra.
- M. UGO Alexandre a donné pouvoir à M. CARTILLIER Antoine.

*A été élu(e) secrétaire : Mme LOUBET Chantal.*

## FINANCES

### Délibération 1-08/06/2021 : FINANCES

#### Vente d'une remorque et d'un motoculteur.

Délibération ajournée.

## BÂTIMENTS COMMUNAUX ET PATRIMOINE COMMUNAL

### Délibération 2-08/06/2021 :

#### BÂTIMENTS COMMUNAUX ET PATRIMOINE COMMUNAL

Validation du programme relatif à la construction du groupe scolaire et de ses annexes.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que, conformément à la convention qui a été signée avec le CAUE 74, le conseil Municipal est amené à délibérer sur la validation du programme relatif à la construction du groupe scolaire et de ses annexes. Afin de se positionner, les membres du Conseil municipal ont étudié en séance le document présenté à la présente délibération et sont amenés à se prononcer.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE le programme relatif à la construction du groupe scolaire et de ses annexes avec les évolutions établies en séance.
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document concernant l'objet de la présente délibération.

Date de la prochaine réunion du Conseil municipal  
le 6 juillet 2021.

Clôture de la séance à 22 h 00.

*La secrétaire de séance*  
Mme LOUBET Chantal.

*Le Maire*  
Christophe SONGEON

Ouverture de la séance à 20 heures.

Monsieur le Maire procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation : le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

## **PRÉSENT(E)S :**

M. SONGEON Christophe, Mme NEYROUD Michèle,  
M. MEYNET Jacques, Mme VULLIEZ Madeleine,  
M. COCHARD Fabien, M. TRAIN Raymond,  
M. CARTILLIER Antoine, Mme BERTHOLON Stéphanie,  
Mme ROSSET Sandra, M. UGO Alexandre,  
Mme GREGOIRE Corinne et M. LAGALISSE Clément.

## **EXCUSÉ(E)S :**

M. THEVENOT Gérald, Mme RAPIN Christiane.

## **ABSENT(E)S :**

Mme LOUBET Chantal.

## **EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :**

M. THEVENOT Gérald a donné pouvoir à M. CARTILLIER Antoine.  
Mme RAPIN Christiane a donné pouvoir à Mme ROSSET Sandra.

A été élu(e) secrétaire : M. TRAIN Raymond.

**Approbation des comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal des 1<sup>er</sup> et 8 juin 2021 adopté à l'unanimité.**

## FINANCES

**Information : Situation budgétaire et financière de la commune au 6 juillet 2021.**

**Délibération 1-06/07/2021 : FINANCES**

**Budget Principal - Décision modificative N°2-2021.**

A la demande du Trésor Public, il convient de procéder à une décision modificative sur le budget principal.

Il est précisé que cette modification n'a pas d'impact sur l'équilibre budgétaire du budget principal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la proposition du Maire,
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents liés à la présente délibération,
- DIT que les crédits sont et seront inscrits au budget.

**Délibération 2-06/07/2021 : FINANCES**

**Budget Cimetière - Décision modificative N°2-2021.**

A la demande du Trésor Public, il convient de procéder à une décision modificative sur le budget cimetière.

Il est précisé que cette modification n'a pas d'impact sur l'équilibre budgétaire du budget cimetière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la proposition du Maire,
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents liés à la présente délibération,
- DIT que les crédits sont et seront inscrits au budget.

**Délibération 3-06/07/2021 : FINANCES**

**Actualisation des redevances d'occupation du domaine public (RODP) par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité au titre de 2021.**

M. le Maire informe les membres du Conseil de la parution au journal officiel du décret n°2015-334 du 25 mars 2015

fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz. Dans l'hypothèse où ce type de chantier interviendrait ou que les conditions d'application du décret précité auraient été satisfaites en 2014 permettant d'escompter dès 2015 à la perception de la redevance, l'adoption de la présente délibération permettrait dès lors de procéder à la simple émission d'un titre de recettes.

Il propose au Conseil :

- De décider d'instaurer ladite redevance pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz ;
- D'en fixer le mode de calcul, conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré,

- ADOPTE la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.
- ACCEPTE pour l'année 2021, le montant des plafonds des RODP calculées pour la commune comme suit :
  - 215 € pour la RODP historique,
  - 21 € pour la RODP « chantier provisoire ».

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Délibération 4-06/07/2021 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE**  
**Adhésion de la commune de Ballaison à l'Association des Communes Forestières de Haute-Savoie .**

Il est proposé au Conseil municipal l'adhésion de la commune de Ballaison à l'Association des Communes Forestières de Haute-Savoie. Monsieur le Maire présente l'Association des Communes forestières de Haute-Savoie et son réseau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'adhérer à l'Association des communes forestières de Haute-Savoie, à l'Union Régionale des Associations de communes forestières Auvergne Rhône-Alpes et à la Fédération Nationale et d'en respecter les statuts,
- DÉCIDE de payer une cotisation annuelle correspondant à cette adhésion soit 101 € pour l'année 2021.

**Information : Rapport d'activité 2020 du SDIS 74.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la possibilité de consulter le Rapport d'activité 2020 du SDIS 74 sur le lien suivant :

<https://www.sdis74.fr/datas/wysiwyg/Depliant-RA-2020.pdf>

## RESSOURCES HUMAINES

### Délibération 5-06/07/2021 : RESSOURCES HUMAINES Actualisation du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Considérant que, pour permettre la continuité du service Pérès'cool à compter de la rentrée de septembre 2021. Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
- VALIDE le tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 comme suit :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET

Emplois	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Cadre d'emplois autorisés par l'organe délibérant
<b>Service Administratif</b>			
Secrétaire de mairie	1	1	Attaché territorial
Comptabilité	1	1	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe
Etat civil / Elections	1	-	Rédacteur
<b>Service Technique</b>			
Responsable des Services Techniques	1	1	Agent de Maîtrise Principal
Ouvrier polyvalent	2	2	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe
Ouvrier polyvalent	3	3	Adjoint technique
Agent d'entretien des bâtiments	1	1	Adjoint technique principal de 2 <sup>e</sup> classe
<b>Service Animation</b>			
Responsable de la Pérès'cool	1	1	Animateur Territorial Principal de 2 <sup>e</sup> classe
Adjoint d'animation	3	3	Adjoint d'animation
<b>Service Scolaire</b>			
ATSEM	1	0	Agent spécialisé principal de 2 <sup>e</sup> classe des écoles maternelles

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS PARTIEL

Service Administratif	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Cadre d'emplois autorisés par l'organe délibérant
Responsable du service urbanisme	1	1	Rédacteur Principal de 1 <sup>ère</sup> classe 70%

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET

Service Administratif	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Cadre d'emplois autorisés par l'organe délibérant
Assistant(e) des services à la population	1	1	Adjoint administratif principal de 2 <sup>e</sup> classe - 32/35 <sup>e</sup>
<b>Service Animation</b>			
Adjoint d'animation	1	1	Adjoint d'animation - 31/35 <sup>e</sup>
<b>Service Scolaire</b>			
ATSEM	2	2	Agent spécialisé principal de 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles 30/35 <sup>e</sup>

## AFFAIRES SOCIALES

### Point d'information sur l'opération de dépistage et de vaccination sur la commune de Ballaison.

Covid-19 : Opération de dépistage et de vaccination sans rendez-vous sur la commune de Ballaison.

Un plan d'action immédiat a été déployé à l'échelle de la commune de Ballaison suite à la confirmation de premiers cas de contamination par le variant delta (variant dit « indien »). Afin de maîtriser la diffusion du variant delta dans le département, toutes les ressources ont été mobilisées afin de renforcer les moyens d'action et d'éviter une reprise épidémique dans le département. Les opérations de dépistage et de vaccination sont renforcées pour tester, alerter et protéger la population.

## AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET CADRE DE VIE

### Etat d'avancement du projet de construction du groupe scolaire et de ses annexes.

Suite aux éléments que le CAUE nous fournira, une réunion publique est prévue à l'automne pour information à la population.

### Versement d'une subvention d'investissement par la CAF de la Haute-Savoie.

Une subvention d'investissement de 2.048 € pour l'accueil de loisirs de la Pérès'cool a été versée.

Elle représente 59,99 % d'un coût de projet évalué à 3.413,76 € HT pour l'acquisition de mobiliers de jeux pour les enfants à la Pérès'cool.

## BÂTIMENTS COMMUNAUX ET PATRIMOINE COMMUNAL

### Délibération 6-06/07/2021 : BÂTIMENTS COMMUNAUX ET PATRIMOINE COMMUNAL

#### Convention de mise à disposition du local au 3bis Route du Lac pour une activité libérale (infirmières).

Il est proposé de renouveler aux mêmes conditions la mise à disposition du local au 3bis Route du Lac pour une activité libérale (infirmières).

- Durée de contrat 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 jusqu'au 31 août 2024.
- 270 € par trimestre.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE la convention de mise à disposition du local au 3bis Route du Lac pour une activité libérale (infirmières) dans les conditions énoncées ci-avant.

## URBANISME ET CADRE DE VIE

### 1 - NOUVELLES DEMANDES D'URBANISME DÉPOSÉES DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

#### Permis de construire :

- Dépôt le 07/06/2021 : PC 074 025 21 B0004 : M. CUTHBERT Fabrice, lieu-dit : « Boisy », zone Uh. Secteur bâti à protéger au titre de l'article L 151-19 du code de l'urbanisme. Rénovation d'une bâtisse existante et agrandissement attenant. Dossier instruit par Thonon Agglomération.
- Dépôt le 11/06/2021 : PC 074 025 21 B0005 : M. BONS Didier, lieu-dit : « Le Coin », zone A. Abri à voitures de 30 m<sup>2</sup>. Dossier instruit par la commune. Arrêté d'accord émis le 01/07/2021.
- Dépôt le 24/06/2021 : PC 074 025 21 B0006 : THONON AGGLOMÉRATION, M. ARMINJON Christophe, président, 370 impasse de Thénieres, zone Ue. Locaux modulaires provisoires pour bureaux, dans le cadre de la rénovation des bureaux du château. Dossier en cours d'instruction par Thonon Agglomération.

#### Déclarations préalables :

- Dépôt le 01/06/2021 : DP 074 025 21 B0037 : Mme GREGOIRE Corinne, lieu-dit : « Les Esserts », zone Ud. Arrêté sans opposition émis le 14/06/2021.
- Dépôt le 04/06/2021 : DP 074 025 21 B0038 : M. REDWANN Abdullah, lieu-dit : « Champlan », zone Ud. Dossier en cours d'instruction. Demande de pièces complémentaires émise le 18/06/2021. En attente du retour du pétitionnaire.

## 2 - SUIVI DES DOSSIERS D'URBANISME COMMISSIONS PRÉCÉDENTES :

### Déclarations préalables :

- Dépôt le 04/03/2021 : DP07402521 B0010 : M. LEONARDUZZI Romain, zone Ud. Modification couleur des ferronneries (blanc), pose de volets roulants, modification aspect des murs adjacents au portail existant. Pièces complémentaires réceptionnées le 20/04/2021. Arrêté sans opposition émis le 07/06/2021.
- Dépôt le 15/04/2021 : DP 074 025 21 B0020 : Mme CHAVANNE Sandrine, lieu-dit « Les Grands Champs », zone Ap. Réalisation d'une clôture. Dossier en cours d'instruction. Demande de pièces complémentaires émise le 4/05/2021. Devis du cabinet BARNOUD TROMBERT, géomètres experts, pour bornage de la propriété par rapport à la voie communale du Veigeret (VC N°3).
- Dépôt le 23/04/2021 : DP 074 025 21 B0025 : M. LAGALISSE Clément, zone Ud. Agrandissement d'une terrasse, création d'un mur de soutènement, modification du garde-corps du balcon, réalisation d'un escalier extérieur. Demande de pièces complémentaires émise le 10/05/2021. Réponse du pétitionnaire attendue avant le 10/08/2021.
- Dépôt le 04/05/2021 : DP 074 025 21 B0027 : Mme DETURCHE Aline, zone Uc. Modification d'une véranda existante pour isolation et création d'une terrasse en bois. Pièces complémentaires réceptionnées le 27/05/2021. Arrêté sans opposition émis le 01/06/2021.
- Dépôt le 06/05/2021 : DP07402521 B0029 : Mme GUENNARD Joëlle, zone Ud. Réalisation d'une clôture et d'un portillon. Arrêté sans opposition émis le 03/06/2021.
- Dépôt le 11/05/2021 : DP07402521 B0030 : M. DESARNAULDS Gustave, zone Ud. Pose d'un velux. Arrêté sans opposition émis le 07/06/2021.
- Dépôt le 11/05/2021 : DP 074 025 21 B0031 : M. LE MOËL Michel, zone Ud. Réalisation d'un portail, pose d'un grillage et de panneaux semi-persiennes faisant office de mur anti-bruit (présence d'une pompe à chaleur). Arrêté sans opposition émis le 07/06/2021.
- Dépôt le 11/05/2021 : DP 074 025 21 B0032 : M. CARTILLIER Antoine, zone Ud. Aménagement d'un ancien lieu de dépôt « Ordures Ménagères » : fermeture d'une surface de 4 m<sup>2</sup> côté route pour accès depuis la propriété. Pose d'un toit. Dossier en cours d'instruction. Demande de pièces complémentaires le 03/06/2021. Réponse du pétitionnaire attendue avant le 03/09/2021.
- Dépôt le 11/05/2021 : DP 074 025 21 B0033 : M. MERMAZ Gilles, zone Ud. Pose de volets roulants solaires. Dossier en cours d'instruction. Demande de pièces complémentaires. Réponse du pétitionnaire attendue avant 03/09/2021.
- Dépôt le 21/05/2021 : DP 074025 21 B0034 : M. DEGUERGUE Philippe, zone Ud. Création d'un escalier extérieur. Dossier en cours d'instruction. Demande de pièces complémentaires du 07/06/2021. En attente de la réponse du pétitionnaire.
- Dépôt le 31/05/2021 : DP 074025 21 B0035 : M. MARGER Fabrice, lotissement : « Les Tattes Peuteys », zone Ud. Réalisation d'une piscine hors sol en bois sur dalle béton. Arrêté sans opposition émis le 14/06/2021.
- Dépôt le 28/05/2021 : DP 074 025 21 B0036 : M. DEPLANTE Fabrice, zone Ud. Réalisation d'un garage pour 2 voitures et d'un abri de jardin en bois. Arrêté sans opposition émis le 24/06/2021.

### Permis de construire :

- Dépôt le 16/02/2021 : PC 074 025 21 B0001 : M. ROTTHIER Stéphane, lieu-dit : « Decourt », zone N. Projet de reconstruction d'un chalet à l'identique après sinistre (incendie). Demande de

pièces complémentaires émise le 5/03/2021. Le pétitionnaire n'a pas donné suite dans les 3 mois légaux pour la réponse. Courrier de rejet tacite émis le 24/06/2021.

- Dépôt le 19/02/2021 : PC 074 025 21 B0002 : SAS IMMOTECH, lieu-dit : « Gevret-Nord », zone Ud. Projet de construction de 2 maisons jumelées sur le lot A, de 745 m<sup>2</sup>, surface de plancher : 207 m<sup>2</sup>. Dossier instruit par Thonon Agglomération. Pièce complémentaire réceptionnée le 21/05/2021. Arrêté de refus émis le 28/06/2021.
- Dépôt le 19/02/2021 : PC 074 025 21 B0003 : SAS IMMOTECH, lieu-dit : « Gevret-Nord », zone Ud. Projet de construction de 2 maisons jumelées sur le lot B, de 744 m<sup>2</sup>, surface de plancher : 207 m<sup>2</sup>. Dossier instruit par Thonon Agglomération. Pièce complémentaire réceptionnée le 21/05/2021. Arrêté de refus émis le 28/06/2021.

## MOTIONS ET VŒUX

### **Information sur la mesure de soutien aux cantines scolaires.**

M. le Maire informe que l'Etat souhaite mettre en place un plan de soutien aux cantines scolaires de petites communes dans le cadre du volet « Agriculture, alimentation et forêt », sous forme d'une aide à l'investissement -achat d'équipement et de matériel nécessaire à la cuisine, modernisation de la cantine, acquisition de matériel en remplacement du plastique. Un dossier de demande peut être établi auprès de la Préfecture. Si nous ne sommes pas intéressés dans l'immédiat, cette aide pourrait être bienvenue dans le projet du futur groupe scolaire. Le conseil municipal a décidé de donner suite à cette proposition.

## RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES

### • **Commission JEUNESSE ET ECOLE**

La responsable de la commission donne lecture du procès-verbal du dernier conseil de classe tenu le 15 juin 2021.

### • **Commission ENVIRONNEMENT**

- Le responsable de la commission informe le conseil d'un projet de collaboration entre le Pérés'cool et « Rêve d'abeilles » pour la réalisation d'hôtels d'insectes.
- Autre projet : mise en place d'une zone test à l'aide de « bombes à fleurs » sur la partie la plus éloignée de la salle des fêtes pour permettre une pollinisation plus intense et un fauchage raisonné.

### **Commission ANIMATION ET CULTURE**

Des animations auront lieu sur la commune :

- 2-3 octobre : Fête de la Forêt
- 10 octobre : marche nordique et marche rose

Date de la prochaine réunion du Conseil municipal le 6 septembre 2021.

Clôture de la séance à 22 h 30.

*La secrétaire de séance*  
M. Raymond TRAIN

*Le Maire*  
Christophe SONGEON

Ouverture de la séance à 20 heures.

Monsieur le Maire procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation : le 2 août 2021.

## **PRÉSENT(E)S :**

M. SONGEON Christophe, Mme NEYROUD Michèle,

M. MEYNET Jacques, Mme VULLIEZ Madeleine,

M. COCHARD Fabien,

M. THEVENOT Gérald, M. CARTILLIER Antoine,

Mme ROSSET Sandra, Mme LOUBET Chantal,

M. UGO Alexandre et M. LAGALISSE Clément.

## **EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :**

M. TRAIN Raymond donne pouvoir à M. MEYNET Jacques.

Mme RAPIN Christiane donne pouvoir à Mme ROSSET Sandra.

Mme BERTHOLON Stéphanie donne pouvoir à Mme LOUBET Chantal.

Mme GREGOIRE Corinne donne pouvoir à M. CARTILLIER Antoine.

A été élu(e) secrétaire : Mme LOUBET Chantal.

## VOIRIE ET RÉSEAUX

### **Délibération 1-10/08/2021 : VOIRIE ET RÉSEAUX**

#### **Actualisation du règlement de voirie de la commune de Ballaison.**

Il est proposé au Conseil Municipal d'actualiser le règlement de voirie de la Commune de Ballaison en y ajoutant plus particulièrement la mention d'enfouissement des réseaux à 60 cm minimum.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de l'actualisation du règlement de voirie comme mentionné ci-dessus.

## URBANISME ET CADRE DE VIE

### **Délibération 2-10/08/2021 : URBANISME**

#### **Usage du droit de préemption**

#### **Portage du projet par l'Etablissement Public Foncier 74**

#### **Subdélégation du conseil municipal à l'EPF 74 concernant le Droit de Préemption Urbain**

#### **Propriété des consorts MICHEL, située au 110, route des Voïrons.**

Le Conseil Municipal est informé de la possibilité d'user du droit de préemption concernant l'acquisition de la propriété des consorts Michel.

Monsieur le Maire indique que la commune s'est rapprochée de l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF 74) pour un éventuel portage.

L'EPF 74 agit au nom et pour le compte des collectivités membres par un soutien opérationnel et/ou financier, dans le but de mettre en application leurs stratégies foncières d'aménagement du territoire tel que défini dans les articles

L.324-1 à L.324-10 du code de l'urbanisme, son rôle consiste à :  
- Réaliser des réserves foncières pour le compte de ses membres

- Apporter assistance et conseil en ingénierie foncière.

Il souligne que Thonon Agglomération, dont la commune fait partie, a décidé de son adhésion à l'EPF 74 pour ses communes membres.

Une Déclaration d'Intention d'Aliéner portant sur la propriété des consorts MICHEL a été reçue et enregistrée en mairie le 19 juillet 2021 et communiquée à Thonon Agglomération, qui est compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme.

Thonon Agglomération est donc compétente en matière de droit de préemption urbain. Elle a institué un droit de préemption urbain sur son territoire (dont Ballaison) par délibération N° CCO01305 du conseil communautaire en date du 25 mai 2021.

Pour permettre à la commune l'acquisition de la propriété en question, située section E, n°277 et 278, Monsieur le Président de Thonon Agglomération a décidé de déléguer le droit de préemption à la commune, par décision n° DEC-URB2021.004 du 23/07/2021, spécifiquement pour ce bien.

VU l'article L.2122-22 15° du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L.210-1 / L.211-1 et suivants / L.213-1 et suivants / R.213-1 à R.213-25 du code de l'Urbanisme,

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer :

- Sur l'opportunité de faire appel à l'EPF 74 pour assurer le portage financier du projet et pour apporter son assistance à la commune,
- En cas d'avis favorable, sur l'opportunité de subdéléguer à l'EPF le droit de préemption urbain dont il a reçu délégation de Thonon Agglomération,
- Enfin, en cas de réponse positive au point 2, sur la durée du portage souhaitée soit 15 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de faire appel à l'EPF 74 pour bénéficier de son assistance et de ses conseils pour l'acquisition de la propriété en question, située section E, n°277 et n°278, et pour en assurer le portage financier,
- DÉCIDE de subdéléguer à l'EPF 74 le droit de préemption urbain, que l'agglomération lui a délégué par décision n° DEC-URB2021.004 du 23/07/2021,
- SOUHAITE une durée de portage de 15 ans concernant l'acquisition.

Date de la prochaine réunion du Conseil municipal le 6 septembre 2021.

Clôture de la séance à 21 h 30.

La secrétaire de séance  
Mme LOUBET Chantal.

Le Maire  
Christophe SONGEON

## CONTACTS

**MAIRIE :** 79, route des Fées - 74140 BALLAISON - Téléphone 04 50 94 18 71 - Fax 04 50 94 30 27 - E-mail : [accueil@ballaison.fr](mailto:accueil@ballaison.fr)

**COMMISSION INFORMATION :** [communication@ballaison.fr](mailto:communication@ballaison.fr)

**Site internet :** <https://ballaison.fr> - **Facebook :** <https://www.facebook.com/Ballaison>



## SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 OCTOBRE 2021 FÊTE DU BOIS ET DE LA FORÊT

Domaine de Thénières

- Horaires : 9 h - 17 h
- Entrée libre et gratuite sur présentation du pass sanitaire
- Port du masque obligatoire

### Programme :

- Démonstrations de matériels et techniques forestières : abattage, débardage, broyage, sciage
- Conférences (bois énergie, forêt et carbone)
- Remise du premier prix local de la construction bois Chablais
- Visites guidées et animations tout public
- En avant première, le sentier découverte multimédias de Thénières !
- Stands présentant les acteurs autour de la forêt et du bois (ONF, LPO...)

